



INTERCO VOSGES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les News de la semaine 37

CSFPT

Atsem, contrats aidés, hausse de la CSG, gestion différenciée... Le CSFPT (Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale) va se pencher sur les dossiers sensibles.

A la fin du mois, l'instance consultative de la fonction publique territoriale devrait examiner un projet de texte sur les missions des Atsem et lancer des travaux sur les contrats aidés. C'est ce qu'a précisé le président, Philippe Laurent, lors d'une conférence de presse. Il s'est dit "inquiet" de la volonté du chef de l'Etat de ne plus faire évoluer le point d'indice dans les mêmes proportions pour les 5,4 millions d'agents publics.

Le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) va se pencher sur l'un des sujets chauds de cette rentrée. Sur la demande de certains syndicats, le bureau de l'instance, qui s'est réuni le 6 septembre, a en effet décidé de proposer lors de la prochaine séance, qui se tiendra le 27 septembre, d'entamer la préparation d'un rapport sur le sujet, après la décision prise cet été par le gouvernement de ne plus financer plusieurs dizaines de milliers d'emplois de ce type.

ATSEM

La séance du 27 septembre du CSFPT sera l'occasion, en principe, d'examiner un projet de texte sur "la redéfinition des missions" des agents techniques spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et la possibilité pour ces personnels d'évoluer vers le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux. Ces projets de textes font suite à la concertation que la ministre de la Fonction publique a ouverte en février dernier après avoir reçu un rapport du CSFPT. Ils se fondent sur les conclusions de la mission que l'inspection de l'Education nationale et l'inspection générale de l'administration ont conduite récemment et qui n'ont pas encore été rendues publiques.

PPCR EN DANGER

Calendrier remis en cause, retour du gel de la valeur du point et « gestion différenciée des trois fonctions publiques » : voilà les intentions du gouvernement.

Choquants sur le fond, le gel de la valeur du point d'indice et le rétablissement du jour de carence le sont car ils ont un impact non négligeable sur le pouvoir d'achat des agents publics, fonctionnaires et contractuels. Mais ils sont tout aussi choquants sur la forme. Ces annonces ravalent les agents au rang de variable d'ajustement budgétaire, et laissent à penser que nous ne serions qu'une charge pour les comptes publics, en occultant notre apport et notre contribution à la richesse nationale.

RENTREE SCOLAIRE

Baisse importante des effectifs dans les Vosges.

La rentrée scolaire a eu lieu lundi 4 septembre dernier dans les Vosges comme partout en France. Dans le département elle est marquée par une baisse importante des effectifs en primaire.

La baisse des effectifs se poursuit dans les Vosges ! Lors de cette rentrée 2017-2018, ce sont les effectifs dans le primaire qui ont inquiété le directeur départemental de l'Éducation nationale. On dénombre près de 900 élèves en moins dans le primaire par rapport à la rentrée 2016. Cette baisse est importante dans les secteurs de Vittel, Neufchâteau et Saint-Dié-des-Vosges.

Une érosion donc rapide de la démographie scolaire due à la chute de la natalité dans les années 2000. Pour le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, cette situation est inquiétante d'autant plus que cela risque de toucher aussi les collèges et lycées du département.

Sur la question des rythmes scolaires, 57 écoles vosgiennes sur les 246 ont fait le choix d'un retour à la semaine de 4 jours.

AMIANTE

Nouvelles formes d'amiante : les solutions concrètes manquent à l'appel.

Depuis la découverte de « nouvelles formes » d'amiante dans les enrobés routiers, les maîtres d'ouvrages - qui ont l'obligation de réaliser un diagnostic avant de réaliser des travaux susceptibles de libérer des poussières - naviguent un peu à vue... Le dernier rapport de l'Anses pointe différents problèmes : traçabilité des granulats, manque de fiabilité des analyses, absence d'étude sur l'émissivité des roches, etc...

DISCRIMINATIONS SYNDICALES

Les travaux du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) montrent dans un rapport récent, la nécessité de faire progresser la qualité du dialogue social en France. Cela passe d'abord par faire sauter le verrou de la défiance vis-à-vis des organisations syndicales de la part des chefs d'entreprise mais aussi du corps social dans son ensemble. Réduire les discriminations syndicales et les pratiques d'élimination encore pratiquées par de nombreuses entreprises est donc un enjeu considérable. Le rapport « Reconnaissance et valorisation des compétences des représentants du personnel et des mandataires syndicaux » remis à la ministre du Travail début août en apporte lui aussi des propositions de concrétisation.

Pour connaître le CESE, cliquer sur le lien suivant : <http://www.lecese.fr/decouvrir-cese/cese-en-bref>

AVENIR DU TRAVAIL

L'OIT (Organisation Internationale du Travail) prend à bras le corps l'avenir du travail et prépare son centenaire.

Le monde du travail traverse un processus de changement majeur. Qu'il s'agisse de démographie, de technologies, de changement climatique ou du caractère évolutif de la production, de l'emploi et des relations du travail, plusieurs forces sont à l'œuvre. Pour comprendre et répondre efficacement à ces nouveaux défis, l'OIT a lancé une « Initiative sur l'avenir du travail ».

Au premier semestre 2019, tous les États Membres seront invités à organiser des événements pour marquer le centenaire de l'OIT et à débattre du rapport de la commission. Le point culminant de l'Initiative sur l'avenir du travail sera la Conférence internationale du Travail de 2019, avec la possible adoption d'une Déclaration du centenaire.

Retrouver l'ensemble des newsletters de CFDT INTERCO VOSGES sur la page :

<http://www.cfdtintercovosges.fr/index.php/newsletters>

www.cfdtintercovosges.fr

Solidarité Émancipation
Indépendance **Autonomie**
Démocratie



